

TRADE OBSERVER

Le bulletin d'information de CustomsBridge

Avril 2022

29

Les technologies
de demain

**UNE ENTREPRISE PEUT-ELLE SE PASSER
D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN 2022 ?**

**FOCUS SUR LES NOUVEAUX SYSTÈMES
INFORMATIQUES DOUANIERS**

LA RUSSIE FACE AUX SANCTIONS

UNE ENTREPRISE PEUT-ELLE SE PASSER D'IA EN 2022 ?

En 2020 déjà, 75 % des entreprises européennes, américaines et chinoises utilisaient l'Intelligence Artificielle (IA) et ce chiffre pourrait bien atteindre les 100 % dans les années à venir. Car l'IA modifie d'aujourd'hui, profondément le mode de fonctionnement des entreprises en se développant dans tous les secteurs.

En effet, aujourd'hui l'IA touche, en plus des secteurs traditionnels, de nouveaux domaines comme les ressources humaines ou la comptabilité en utilisant de la data collectée toujours en plus grand nombre. Traiter cette data à des fins commerciales ou fonctionnelles devient de plus en plus indispensable, voici quelques exemples :



Tout d'abord, l'IA devient la solution prépondérante dans la gestion de la satisfaction client.

Que ce soit dans l'analyse des comportements ou dans la réponse apportée à ces derniers, l'IA permet d'obtenir des **informations plus précises** que la simple analyse humaine grâce à des **données objectives** et en grand nombre et permet d'y répondre avec pertinence grâce au **Machine Learning**.

Même pour les entreprises qui ne sont pas centrées sur le numérique, il existe toute sorte de données dans tous les secteurs, qui peuvent aiguiller ces commerces.

En outre, l'IA offre un nouvel enjeu de cybersécurité. Elle constitue à la fois une nouvelle arme pour les cyberattaques et un moyen de se défendre pour les entreprises. Opter pour une sécurisation par l'IA c'est donc combattre à armes égales avec les hackers, s'y soustraire c'est prendre un risque.

L'IA peut ainsi notamment, **identifier des modèles, analyser le trafic réseau et mettre en évidence les activités suspectes** grâce à des algorithmes intelligents.

Enfin, que ce soit pour les entreprises du numérique ou non, l'avantage compétitif des entreprises en 2022 passe souvent par la maîtrise de l'IA. Elle permet, par exemple, **d'optimiser des tâches généralement manuelles**, comme la maintenance d'outils ou d'étendre l'horizon des possibles, dans le domaine médical notamment.

Bref, avec un nouveau taux de croissance prévu de **18,8 % pour 2022**, l'Intelligence Artificielle n'a pas fini de bouleverser les fonctionnements des entreprises. Disposant de toujours plus de moyens, elle pourrait sous peu être une **nécessité absolue pour toutes les sociétés**.

FOCUS SUR LA REFONTE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DOUANIERS : NOUVEAU SYSTÈME DELTA IE



Suite à la mise en place du Code des Douanes de l'UE (CDU) au 1^{er} mai 2016, la douane française travaille sur une refonte des systèmes informatiques douaniers afin de centraliser le **processus de dédouanement au niveau européen**.

En effet, avec cette refonte des Systèmes Informatiques douaniers, le Document Administratif Unique (DAU) sera complètement abandonné et fera place à de nouveaux processus de dédouanement : **Une déclaration douanière import (H1) et une déclaration export (B1)**.

Ce nouveau système appelé **DELTA IE** (import-export) sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2023 en dédouanement simple. Il devrait être généralisé d'ici à 2025.

NOUVEAU SERVICE DE L'ORIGINE ET DU MADE IN FRANCE : LE SOMIF

La Direction Générale des Douanes met en place le **Service de l'Origine et du Made in France** (SOMIF) pour délivrer les Renseignements contraignants en matière d'origine (RCO) et les informations sur le Made in France (IMF).

En créant ce nouveau service spécialisé, **disponible dès le 1^{er} mai 2022**, la DGDDI confirme sa mobilisation pour la sécurisation des marquages d'origine France et l'utilisation renforcée des accords commerciaux par les entreprises.



MISE À JOUR DES RÈGLES D'ORIGINE SUITE À LA DERNIÈRE VERSION SH 2022

La commission européenne a récemment actualisé un **guide sur l'origine non préférentielle** (mars 2022) et l'a mis à disposition sur le site Europa.

À NOTER : L'annexe 22-01 Jo L343 du 29/12/2015 est également nécessaire pour étudier l'origine non préférentielle.

Consultation du guide

Vous souhaitez vous abonner à notre Newsletter ? Contactez-nous !

contact@customsbridge.fr



POINT SUR LA GUERRE EN UKRAINE : LA RUSSIE FACE AUX SANCTIONS

Depuis le 24 février 2022, la Russie et l'Ukraine se sont engagées dans un conflit d'ampleur, le premier en Europe depuis la guerre des Balkans dans les années 1990.

Indigné, le monde occidental a pris une série de sanctions à l'encontre de Moscou, mais dans quelles mesures le pays de Pierre Le Grand pourra-t-il y résister ?

Si les sanctions tournées vers les oligarques ont une visée stratégique à l'issue incertaine, les plus déterminantes sont celles qui ont touché le **système financier russe**.

Il en résulte une désorganisation du système financier et une **chute abyssale du rouble**. Ces effets ont cependant été transitoires grâce aux mesures administratives prises par la Russie et du fait de l'incomplétude de ces sanctions qui n'ont, par exemple, pas touché le secteur des hydrocarbures dont la Russie est pourtant rentière. L'effet durable majeur des sanctions est en réalité une **inflation drastique estimée à 20 %** pour l'année en cours.



Concernant l'avenir à moyen terme de l'économie russe, le vice-président de l'INALCO Julien Vercueil, distingue plusieurs scénarios :

Le premier serait l'arrêt complet de l'approvisionnement en hydrocarbures russes par les occidentaux et notamment l'UE. Le cas échéant, la Russie serait à coup sûr victime d'une réelle crise systémique.

Si, en revanche, les Européens poursuivent cet approvisionnement sans suspendre les autres sanctions, deux cas de figure se dessineraient.

Soit la Chine viendrait massivement en aide à la Russie et dans ce cas les répercussions se limiteraient à une inflation gérable pour le gouvernement et surtout à une réorientation asiatique de la Russie et un renforcement de l'axe entre Pékin et Moscou. Soit la Chine n'interviendrait que peu et dans ce cas la Russie deviendrait inéluctablement une économie rentière marginalisée sur la scène internationale.

L'avenir de la Russie demeure donc entre les mains de Bruxelles et de Pékin, dans tous les cas son économie ne sortira pas indemne de ce conflit. **Il se pose également la question de l'efficacité réelle de ces sanctions par rapport à leur but initial. Si celles-ci doivent empêcher la Russie de pouvoir soutenir une guerre, gardons en tête que la victime collatérale est le peuple russe lui-même, pas ses dirigeants.**

